La responsabilité civile et pénale des entreprises

Par **Mariaaa**, le **06/11/2012** à **23:47**

Bonjour à tous,

Je suis nouvelle sur ce forum et je suis bien contente de l'avoir découvert :D

Je dois faire un travail de 50 pages plus ou moins sur un sujet qui m'intéresse... j'ai choisis d'aborder " la responsabilité civile et pénale des entreprises en cas d'infraction à la législation sociale" cependant je craint que ce soit un sujet déjà vu et revu je souhaiterais innover tout en restant dans le même domaine. J'ai penser à faire une comparaison avec le système d'un autre pays mais lequel ?

SI vous avez d'autre idées, je suis preneuse :-)

Merci d'avance

Par **Camille**, le **07/11/2012** à **09:10**

Bonjour,
[citation]Je dois faire un travail de 50 pages[/citation]
Vous êtes en quelle année et vous avez combien de temps ?
[citation] cependant je craint que ce soit un sujet déjà vu et revu je souhaiterais innover[/citation]
Si vous êtes en L1, par exemple, ne cherchez pas à innover.
[citation]J'ai penser à faire une comparaison avec le système d'un autre pays mais lequel ?[/citation]
Quel pays connaissez-vous suffisamment bien pour pouvoir en parler sur ce sujet ?
Aurez-vous le temps de vous documenter suffisamment sinon ?

A part ça, les pays les plus accessibles, parce qu'on trouve pas mal de choses en français, sont la Belgique, la Suisse, le Canada (Québec), les Etats-Unis.
Encore que, "en matière de législation sociale", ça va être déjà un peu plus dur.

Par **Mariaaa**, le **07/11/2012** à **23:39**

Bonjour Camille,

merci d'avoir pris la peine de votre répondre :-)

je dois rendre se travail pour fin juin donc j'ai toute l'année .

Si je souhaite innover c'est parce que en parlant avec un de mes prof, il trouve que c'est un sujet "bateau" et veut que j'exploite d'autre piste cependant je ne sais pas vers quoi me tourner...

L'idée de comparer n'est peut être pas un bonne :S car j'ai fait quelques recherche rien ne ressort..

peut-etre faire une comparaison avec une branche du droit (fiscal par exemple ?) mais il faudrait que je trouve une structure logique ce n'es pas évident

Par **Mariaaa**, le **11/11/2012** à **14:42**

POur le pays, je pensais au Japon par exemple ou la Chine (un pays asiatique en somme) car je sais qu'ils ont une autre conception du travail que nous mais je ne connais pas grande chose sur leur législation

Par **Camille**, le **12/11/2012** à **08:04**

Bonjour,
[citation]mais je ne connais pas grande chose sur leur législation[/citation]
Ben voilà. Et vous allez avoir du mal à trouver des textes fiables traduits en français. Parce que je suppose que vous ne lisez pas le mandarin dans le texte.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés